

MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

CHARTRE D'UTILISATION ET DE COHABITATION DU LOGOTYPE
MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Ce document fixe les règles d'utilisation du logotype MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE, régit les règles de sa co-existence avec d'autres logotypes — taille et positionnement — et fixe des principes de construction pour différents formats de supports.

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Les supports d'information et de communication visant à promouvoir le Conseil en Évolution Professionnelle obéissent à des règles différentes selon que l'opérateur du CEP soit un opérateur national ou régional.

Dans le cas d'un opérateur national, le logotype de l'opérateur cohabitera avec le logotype MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE, à savoir :



.....° Pôle emploi, pour les demandeurs d'emploi ;



.....° APEC, pour les cadres ;



.....° les Missions locales, pour les jeunes de moins de 25 ans ;



.....° les Cap emploi, pour les personnes en situation de handicap.

Dans le cas d'un opérateur régional dédié aux actifs occupés du secteur privé :



.....° le logotype de France compétences cohabitera avec le logotype MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE.

Un texte accompagnera systématiquement ces deux logotypes pour mentionner l'opérateur en question dans la région concernée.

LA CONSTRUCTION

Le logotype existe dans une version colorée ainsi que dans une version blanche pour utilisation sur fond coloré et photographique.

Lorsque l'utilisation de la couleur est impossible, à titre exceptionnel, le logo peut passer en niveau de gris (noir 60%).



Utilisation principale

● C74 M5 J26 N0

● R18 V175 B191

● #12afbf

● Pantone 7709 C



Utilisation sur fond

○ C0 M0 J0 N0

○ R255 V255 B255

○ #ffffff



Utilisation contrainte

● C0 M0 J0 N60

LES USAGES

Aucun élément ne doit figurer dans la zone de protection autour du logo. C'est une bande de dimensions fixes, égales à la hauteur de «x».

Afin de garantir la lisibilité, la largeur du logotype ne doit pas être inférieure à 26 mm (98 px).



Zone de protection
autour du logotype

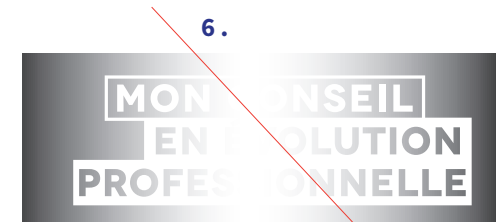
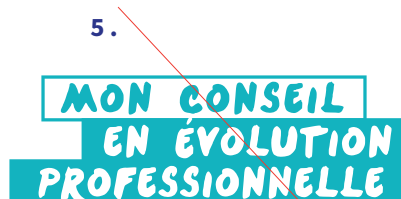
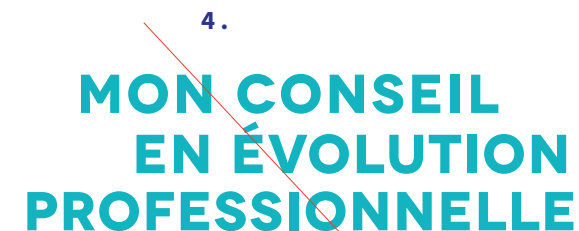
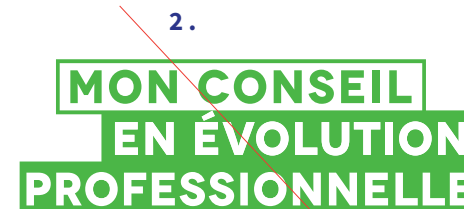


Taille minimale
d'utilisation

LES INTERDITS

Il est exclu de :

1. déformer le logotype.
2. modifier les couleurs.
3. recomposer le logotype.
4. utiliser le logotype sans son bloc.
5. modifier la typographie.
6. l'utiliser sur un fond perturbant la lisibilité.



LE POSITIONNEMENT POUR LA PRISE EN CHARGE PAR LES OPÉRATEURS NATIONAUX

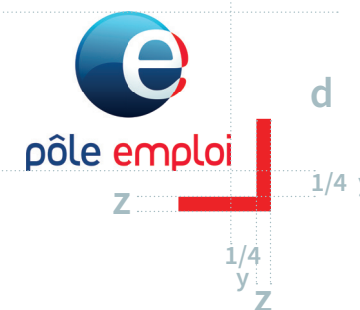
Ces principes régissent la cohabitation entre le logotype Mon Conseil en Évolution Professionnelle et ceux de Pôle emploi, APEC, Missions locales, et Cap emploi.

La coexistence des différents logos est basée sur les principes ci-après :

1. Le logotype Mon Conseil en Évolution Professionnelle est systématiquement placé centré en haut du document. Il ne doit exister aucun signe au-dessus.
2. Un alignement horizontal de différents logotypes comprenant Mon Conseil en Évolution Professionnelle est interdit.
3. La hauteur D détermine la hauteur maximale du logotype de l'opérateur national.
4. Deux encoches encadrent le logotype Mon Conseil en Évolution Professionnelle et le logotype de l'opérateur national. L'encoche bleue est toujours associée au logotype Mon Conseil en Évolution Professionnelle en suivant la structure donnée. L'encoche rouge est associée au logotype de l'opérateur national.



2 x D = espacement minimal



Encoche bleue

- C100 M82 J0 N0
- R27 V63 B146
- #1b3f92

Encoche rouge

- C1 M98 J96 N0
- R225 V22 B26
- #e1161a

LE POSITIONNEMENT POUR LA PRISE EN CHARGE PAR LES OPÉRATEURS NATIONAUX

Il est exclu de :

1. réorganiser la hiérarchie des logos ou de modifier leur échelle.
2. ne pas respecter la zone de réserve du logo ainsi que les espacements.
3. d'aligner les différents logotypes.
4. Changer la couleur et la position des encoches.

1.



2.



3.



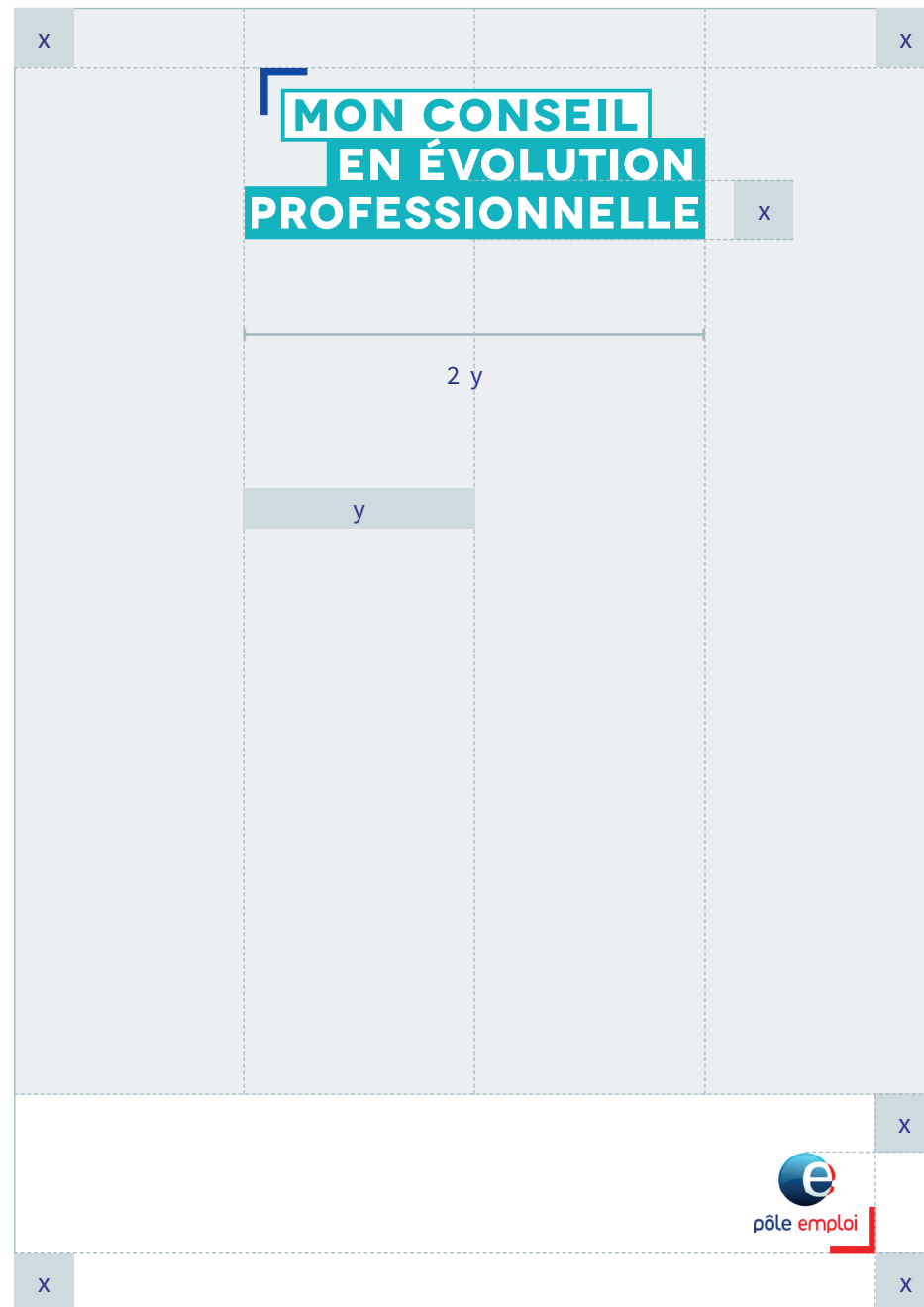
4.



MISE EN APPLICATION RATIO POUR FORMATS STANDARDS A0 À A5

Les couvertures d'édition suivent les principes ci-après :

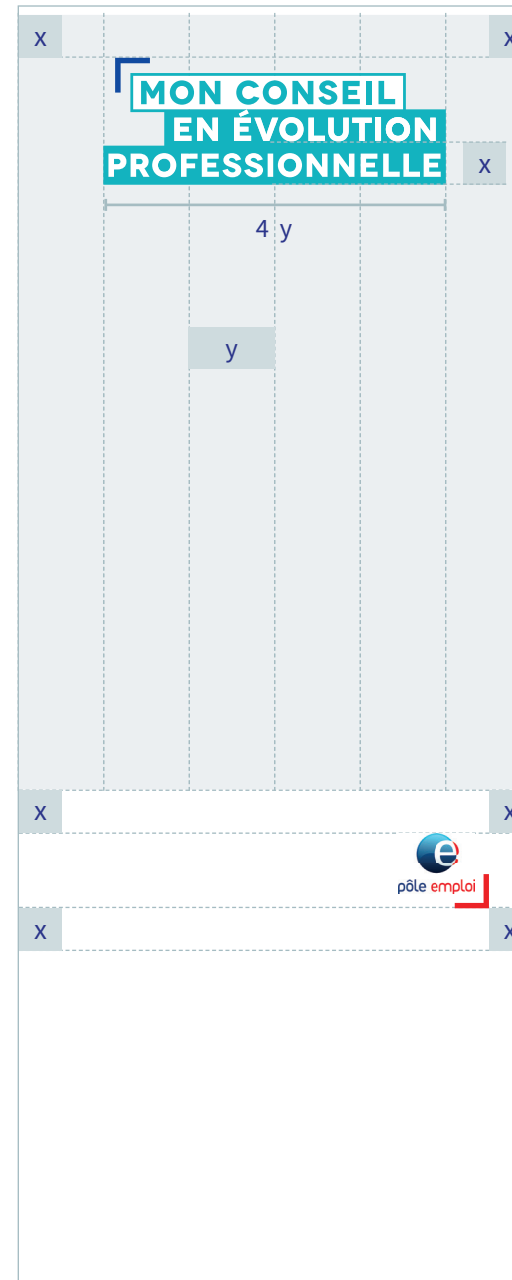
1. La zone utile est divisée en 4 colonnes.
2. La hauteur X détermine la taille des marges.
3. La largeur du logotype équivaut au minimum à 2 colonnes.
4. Le logotype est systématiquement placé en haut du document. Il ne doit exister aucun signe au-dessus.



MISE EN APPLICATION RATIO POUR FORMATS VERTICAUX DE TYPE KAKÉMONO

Les kakémonos suivent
les principes ci-après :

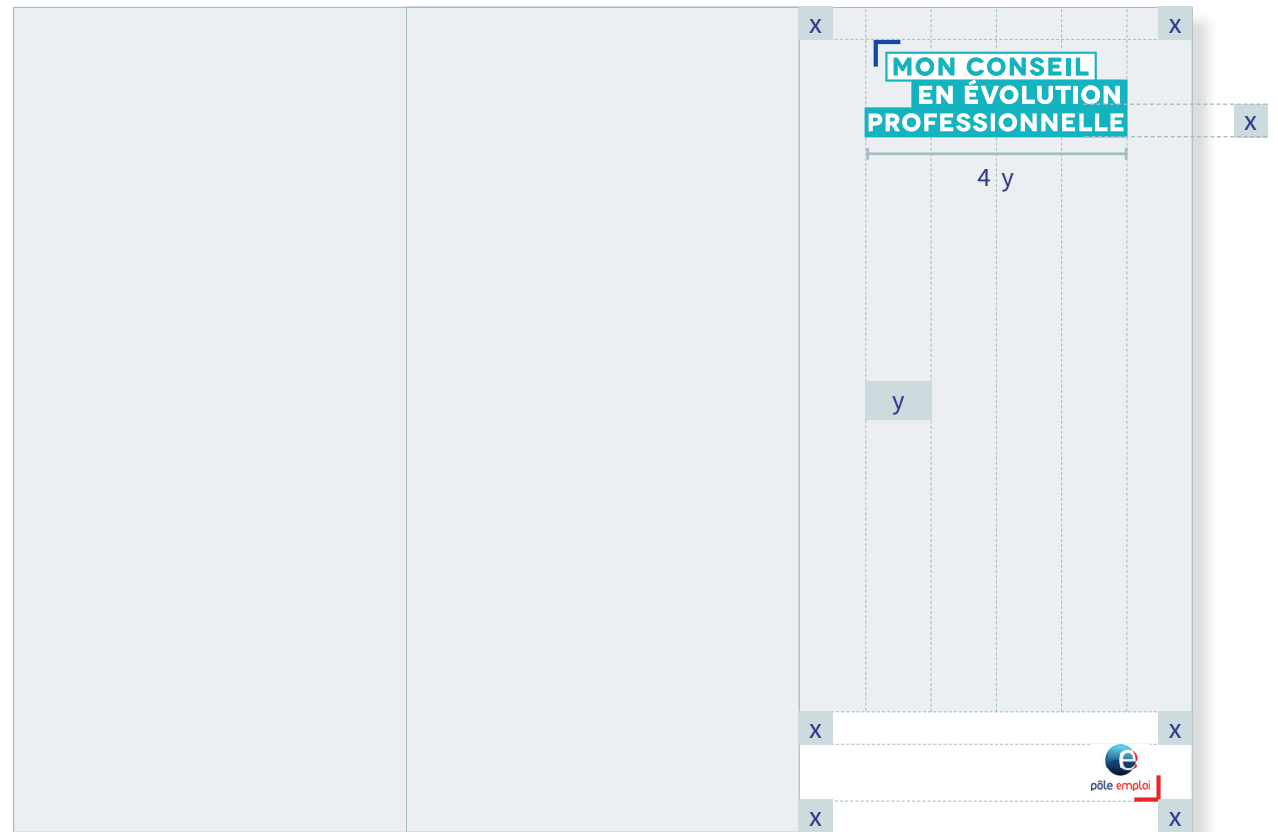
1. La zone utile est divisée en 6 colonnes.
2. La hauteur X détermine la taille des marges.
3. La largeur du logotype équivaut au minimum à 4 colonnes.
4. Le logotype est systématiquement placé en haut du document. Il ne doit exister aucun signe au-dessus.



MISE EN APPLICATION RATIO POUR FORMATS VERTICAUX DE TYPE DÉPLIANT

Les dépliants suivent
les principes ci-après :

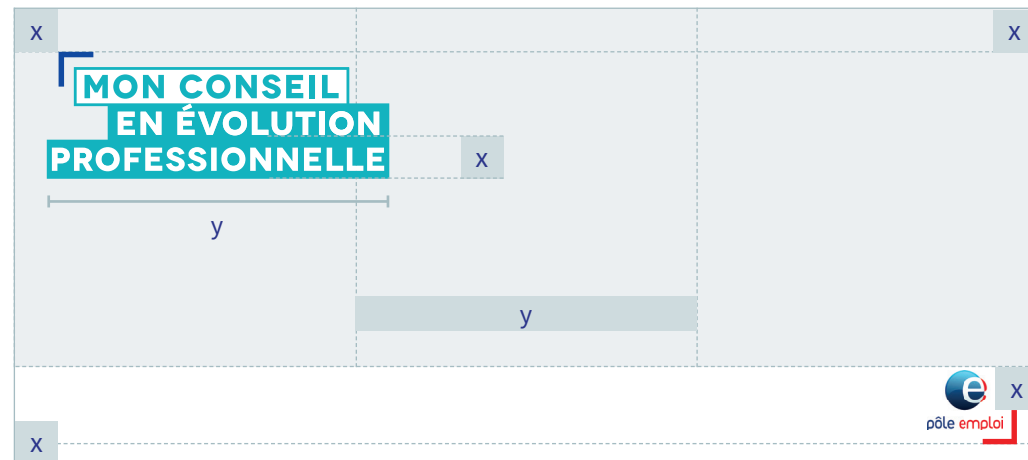
1. La zone utile est divisée en 6 colonnes.
2. La hauteur X détermine la taille des marges.
3. La largeur du logotype équivaut au minimum à 4 colonnes.
4. Le logotype est systématiquement placé en haut du document. Il ne doit exister aucun signe au-dessus.



MISE EN APPLICATION RATIO POUR FORMATS HORIZONTALS DE TYPE HABILLAGE DIGITAL

Les formats horizontaux suivent les principes ci-après :

1. La zone utile est divisée en 3 colonnes.
2. La hauteur X détermine la taille des marges.
3. La largeur du logotype équivaut au minimum à 1 colonne.
4. Le logotype est systématiquement placé en haut du document. Il ne doit exister aucun signe au-dessus.



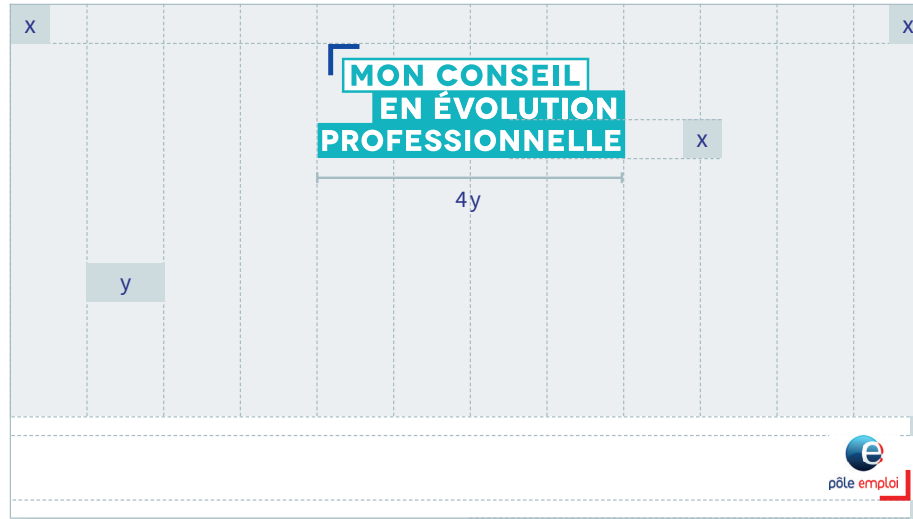
MISE EN APPLICATION POWERPOINT

Thèmes définis selon les principes de la présente charte :

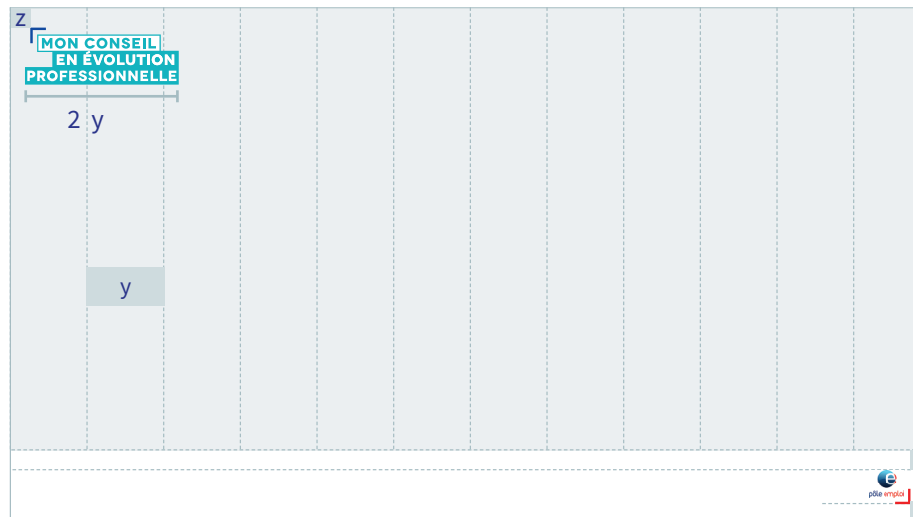
1. La zone utile est divisée en 12 colonnes.
2. La hauteur X détermine la taille des marges.
3. La largeur du logotype équivaut au minimum à 4 colonnes.
4. Le logotype est systématiquement placé en haut du document. Il ne doit exister aucun signe au-dessus.
5. La typographie pour cet outil est la Arial

Templates Powerpoint
Format 16:9

Couverture



Page type



$$z = 1/2 x$$

LE POSITIONNEMENT POUR LA PRISE EN CHARGE PAR LES OPÉRATEURS RÉGIONAUX DE FRANCE COMPÉTENCES

Ce cas s'adresse aux opérateurs régionaux choisis par France compétences, pour les salariés et les indépendants.

La coexistence des différents logos est basée sur les principes ci-après :

1. Le logotype Mon Conseil en Évolution Professionnelle est systématiquement placé centré en haut du document. Il ne doit exister aucun signe au-dessus.
2. Un alignement horizontal de différents logotypes comprenant Mon Conseil en Évolution Professionnelle est interdit.
3. La hauteur D détermine la hauteur maximale du logotype de France compétences.
4. Deux encoches encadrent le logotype Mon Conseil en Évolution Professionnelle et le logotype de France compétences. L'encoche bleue est toujours associée au logotype Mon Conseil en Évolution Professionnelle en suivant la structure donnée. L'encoche rouge est associée au logotype de France compétences.
5. Les deux logotypes s'accompagnent d'une mention avec la région et le nom de l'opérateur personnalisable. Elle s'écrit en capitales en Roboto Medium dans le gris identitaire de France compétences et est centrée en bas de document sauf en cas de format contraint (ex : habillage digital).



Encoche bleue

- C100 M82 J0 N0
- R27 V63 B146
- #1b3f92

Encoche rouge

- C1 M98 J96 N0
- R225 V22 B26
- #e1161a

Mention

- C100 M73 J39 N32
- R0 V59 B92
- #003b5c

LE POSITIONNEMENT POUR LES OPÉRATEURS RÉGIONAUX DE FRANCE COMPÉTENCES

Il est exclu de :

1. réorganiser la hiérarchie des logos ou de modifier leur échelle.
2. ne pas respecter la zone de réserve du logo ainsi que les espacements.
3. d'aligner les différents logotypes.
4. Changer la couleur et la position des encoches.
5. de modifier le contenu de la mention en dehors de la région et du nom de l'opérateur, ainsi que le positionnement et la typographie.

1.



2.



3.



4.



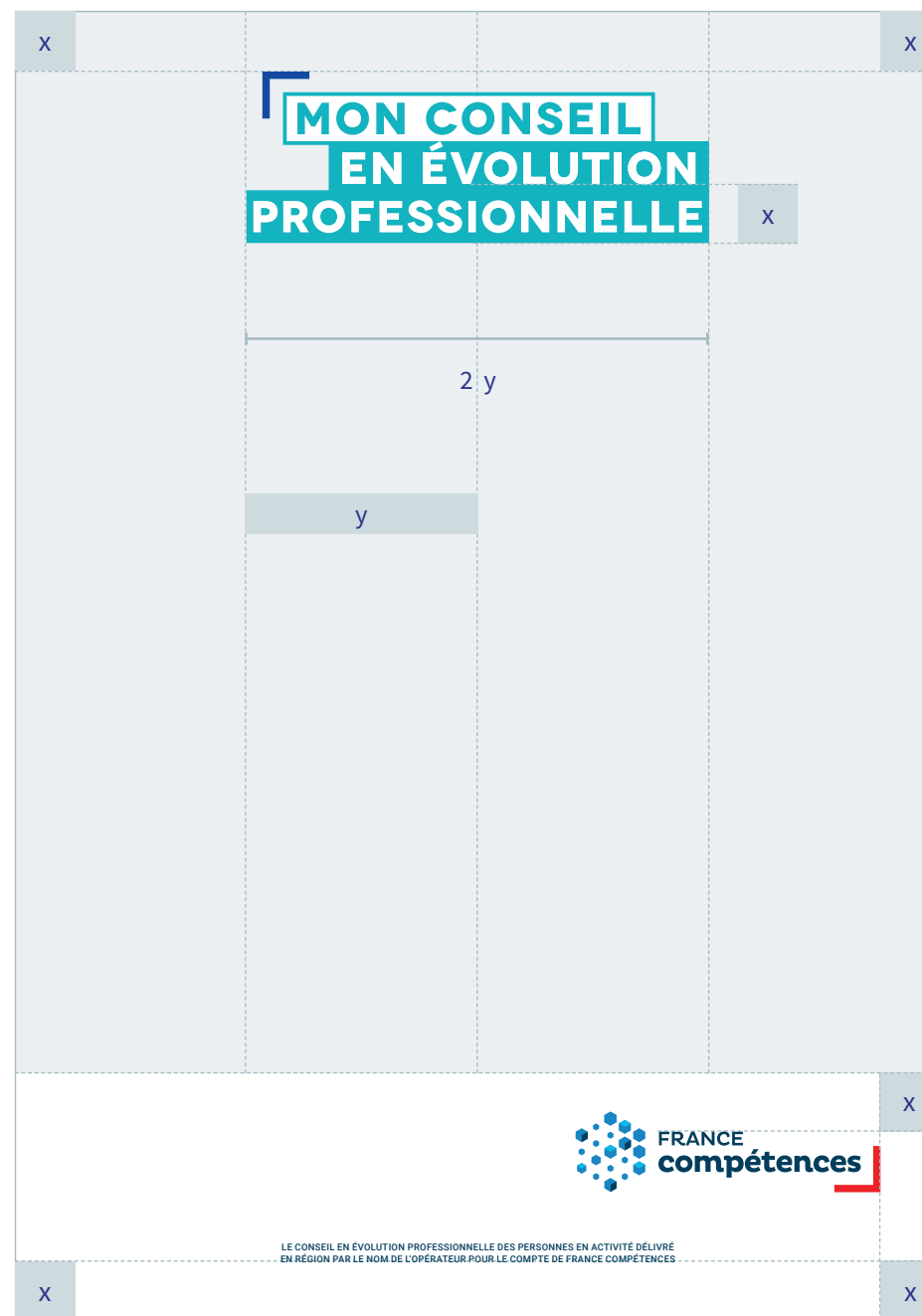
5.

LE CEP DES SALARIÉS DÉLIVRÉ
EN RÉGION PAR LE NOM DE L'OPÉRATEUR
POUR LE COMPTE DE FRANCE COMPÉTENCES

MISE EN APPLICATION RATIO POUR FORMATS STANDARDS A0 À A5

Les couvertures d'édition
et affiches suivent les principes
ci-après :

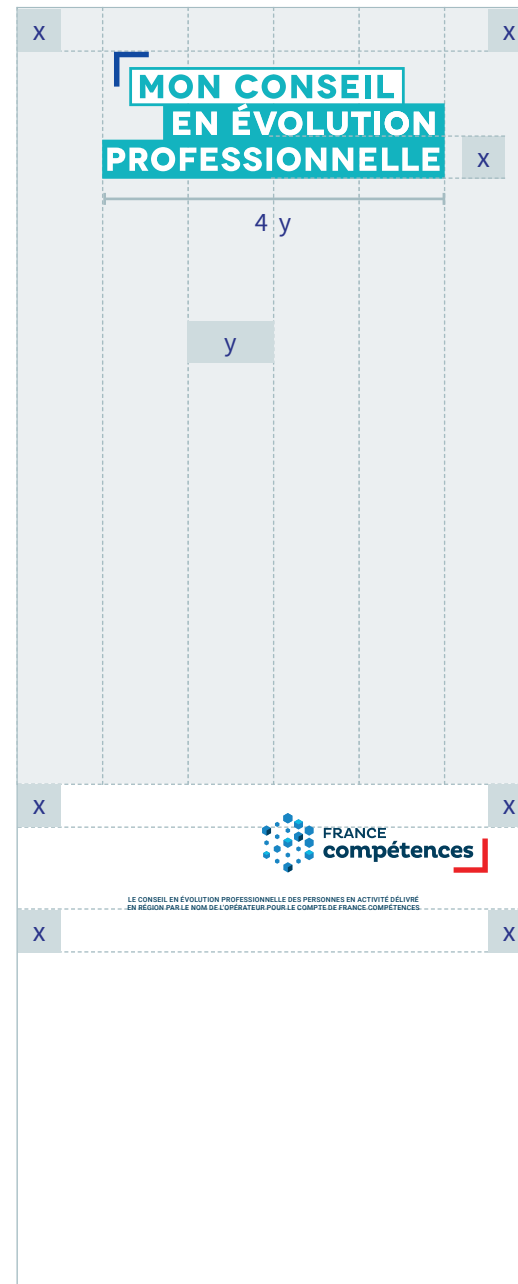
1. La zone utile est divisée
en 4 colonnes.
2. La hauteur X détermine
la taille des marges.
3. La largeur du logotype
équivalut au minimum
à 2 colonnes.
4. Le logotype est
systématiquement placé
en haut du document.
Il ne doit exister aucun
signe au-dessus.
5. Adapter la taille de
la typographie de
la mention afin que
celle-ci reste toujours lisible.



MISE EN APPLICATION RATIO POUR FORMATS VERTICAUX DE TYPE KAKÉMONO

Les kakémonos suivent
les principes ci-après :

1. La zone utile est divisée en 6 colonnes.
2. La hauteur X détermine la taille des marges.
3. La largeur du logotype équivaut au minimum à 4 colonnes.
4. Le logotype est systématiquement placé en haut du document. Il ne doit exister aucun signe au-dessus.
5. Adapter la taille de la typographie de la mention afin que celle-ci reste toujours lisible.



MISE EN APPLICATION RATIO POUR FORMATS VERTICAUX DE TYPE DÉPLIANT

Les dépliants suivent
les principes ci-après :

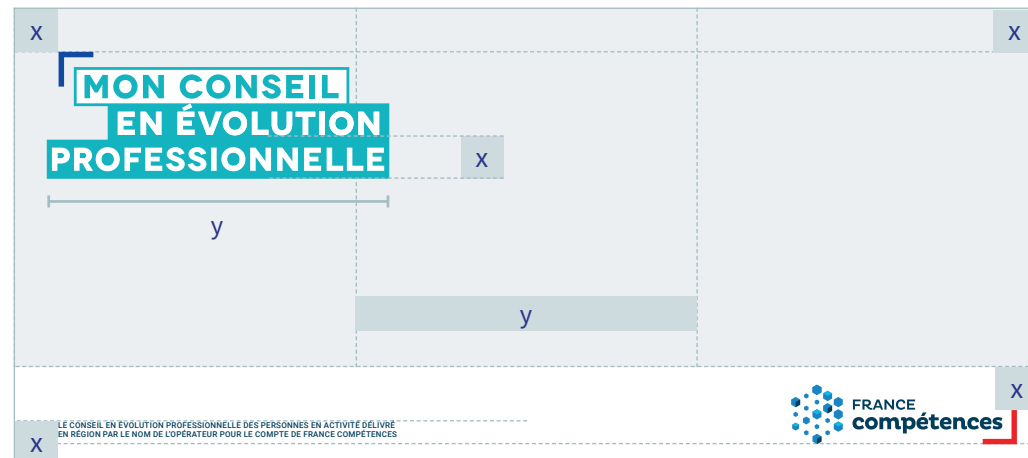
1. La zone utile est divisée en 6 colonnes.
2. La hauteur X détermine la taille des marges.
3. La largeur du logotype équivaut au minimum à 4 colonnes.
4. Le logotype est systématiquement placé en haut du document. Il ne doit exister aucun signe au-dessus.
5. Adapter la taille de la typographie de la mention afin que celle-ci reste toujours lisible.



MISE EN APPLICATION RATIO POUR FORMATS HORIZONTALS DE TYPE HABILLAGE DIGITAL

Les formats horizontaux suivent les principes ci-après :

1. La zone utile est divisée en 3 colonnes.
2. La hauteur X détermine la taille des marges.
3. La largeur du logotype équivaut au minimum à 1 colonne.
4. Le logotype est systématiquement placé en haut du document. Il ne doit exister aucun signe au-dessus.
5. Adapter la taille de la typographie de la mention afin que celle-ci reste toujours lisible. Dans ce cas contraint, la mention est alignée à gauche.



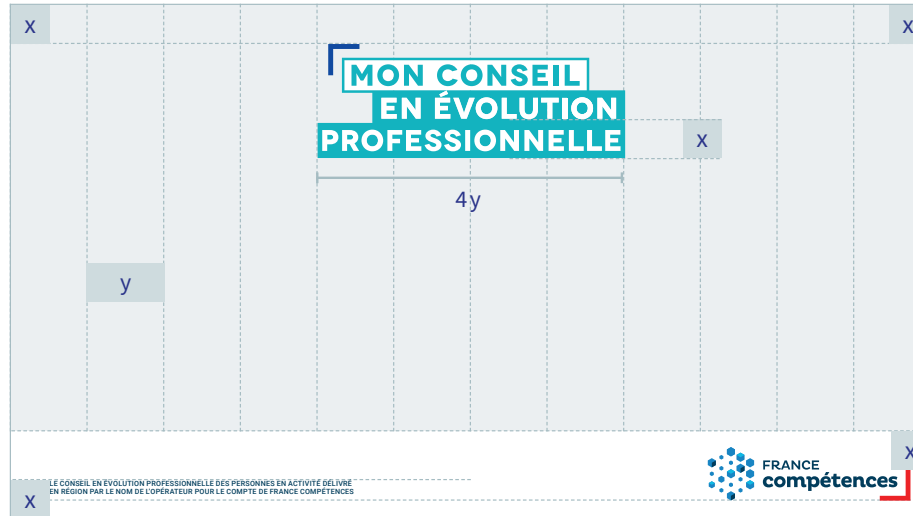
MISE EN APPLICATION POWERPOINT

Thèmes définis selon les principes de la présente charte :

1. La zone utile est divisée en 12 colonnes.
2. La hauteur X détermine la taille des marges.
3. La largeur du logotype équivaut au minimum à 4 colonnes.
4. Le logotype est systématiquement placé en haut du document. Il ne doit exister aucun signe au-dessus.
5. La typographie pour cet outil est la Arial

Templates Powerpoint
Format 16:9

Couverture



Page type



$$z = 1/2 x$$

